



Séance ajournée
8 juin 2011

À la séance ajournée du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 8 juin 2011 à 19 heures 9 minutes et à laquelle séance sont présents :

Présences :

M. Mario Crevier, président
M. Gilbert Couture, vice-président
Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents (P)
Mme Stéphanie Bérard, représentant le Comité de parents (S)
M. Jocelyn Blondin
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilles Chagnon
M. Dominique Kenney
Mme Johanne Légaré

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Serv. technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Service organisation scolaire et transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
Mme Sylvie Maltais, directrice, Service de l'éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-10-11-701 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ordre des points :

- 6** devient **8** : *Soumission – Projet « Réfection de la toiture, secteur administratif – École Jean-de-Brébeuf » ;*
- 7** devient **9** : *Soumission – Projet « Réfection de la toiture, divers bassins – École de la Vallée-des-Voyageurs, Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie » ;*
- 8** devient **6** : *Protocole d'entente relatif au projet d'embellissement de la cour de l'École au Cœur-des-Collines – Approbation » ;*
- 9** devient **7** : *Soumission – Projet « Fourniture et installation d'une structure de jeux – École des Deux-Ruisseaux » :*

Ajout :

Point 10 *Soumission – Projet « Salon de la formation professionnelle et technique – Firme spécialisée en design graphique et communication – Embauche ».*

Adoptée à l'unanimité.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président, M. Mario Crevier, ouvre la séance, constate le quorum et souhaite la bienvenue.

NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – ÉCOLES AU CŒUR-DES-COLLINES ET DES LACS

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint aux écoles au Cœur-des-Collines et Des Lacs;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.E.-10-11-702 Monsieur Mario Crevier propose que Monsieur Jean-Sébastien Roy, enseignant à l'école secondaire Des Lacs, soit nommé directeur adjoint aux écoles au Cœur-des-Collines et Des Lacs à compter du 15 août 2011, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION TEMPORAIRE – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – CENTRES L'ARRIMAGE, SAINT-FRANÇOIS, LA GÉNÉRATION, LA PÊCHE

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint aux centres l'Arrimage, Saint-François, La Génération, La Pêche;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.E.-10-11-703 Monsieur Mario Crevier propose que Madame Sylvie Arsenault, conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO), soit affectée temporairement au poste de directrice adjointe aux centres l'Arrimage, Saint-François, La Génération, La Pêche et ce, du 1^{er} juillet 2011 jusqu'à une date ne dépassant pas le 30 juin 2012 et que la situation soit évaluée à la séance du Comité exécutif du mois de février 2012, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR 2011-2012

Considérant que les contrats d'entretien ménager 2009-2010 prennent fin le 30 juin 2011;

Considérant que le devis d'appel d'offres prévoit le renouvellement des contrats ;

Considérant qu'en vertu de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO No 57, le Comité exécutif accorde les contrats d'entretien ménager sans égard aux limites de prix prévues au No 50;

Considérant la recommandation des directrices et directeurs des établissements concernés;

C.E.-10-11-704 Monsieur Gilbert Couture propose que les contrats d'entretien ménager ci-après soient adoptés pour l'année scolaire 2011-2012.

Firme : LES SERVICES MÉNAGERS ROY LTÉE, Gatineau (Québec)				
École/Centre	Contrat avec taxes 2009-2010	Contrat avec taxes 2010-2011	Contrat avec taxes 2011-2012	Commentaires
Côte-du-Nord	28 420,80 \$ ⁽¹⁾	50 035,23 \$	51 662,18 \$	Indexation de 2,3 %
Euclide-Lanthier	69 592,45 \$	71 464,77 \$	73 788,54 \$	Indexation de 2,3 %
Jean-de-Brébeuf	15 830,94 \$	67 426,47 \$	69 618,88 \$	Indexation de 2,3 %
Du Village				
- Immeuble Limoges	47 252,31 \$	48 523,34 \$	50 101,07 \$	Indexation de 2,3 %
- Immeuble Saint-Paul	44 780,44 \$	42 507,73 \$	43 889,91 \$	Indexation de 2,3 %
Lac-des-Fées	104 139,98 \$	106 941,30	110 418,61 \$	Indexation de 2,3 %
Du Plateau	81 377,91 \$	83 566,96 \$	86 284,25 \$	Indexation de 2,3 %
Trois-Portages	61 469,70 \$	63 123,22 \$	65 175,81 \$	Indexation de 2,3 %
Au Cœur-des-Collines				
- Immeuble La Pêche	42 514,36 \$	43 657,97 \$	45 077,53 \$	Indexation de 2,3 %
- Immeuble Sainte-Cécile	36 642,87 \$	37 628,55 \$	38 852,03 \$	Indexation de 2,3 %
Vallée-des-Voyageurs				
- Imm. ND-de-la-Joie	51 065,24 \$	52 438,79 \$	54 143,85 \$	Indexation de 2,3 %
Grande-Rivière	340 735,56 \$	349 901,35 \$	361 278,87 \$	Indexation de 2,3 %
Mont-Bleu	306 636,98 \$	314 885,49 \$	325 124,41 \$	Indexation de 2,3 %
La Génération	43 315,36 \$	44 480,57 \$	45 926,90 \$	Indexation de 2,3 %
Mgr. Lucien-Beaudoin	35 221,62 \$	36 169,08 \$	37 345,21 \$	Indexation de 2,3 %
Somme partielle	1 308 996,52\$	1 412 750,82 \$	1 458 688,05 \$	Indexation de 2,3 %

⁽¹⁾ Prix pour 7 mois

Firme : ENTRETIEN G.L., Hull (Québec)				
École/Centre	Contrat avec taxes 2009-2010	Contrat avec taxes 2010-2011	Contrat avec taxes 2011-2012	Commentaires
Centre administratif	32 106,75 \$	33 069,95 \$	34 145,26 \$	Indexation de 2,3 %
Somme partielle	32 106,75 \$	33 069,95 \$	34 145,26 \$	Indexation de 2,3%

NASCO				
École/Centre	Contrat avec taxes 2009-2010	Contrat avec taxes 2010-2011	Contrat avec taxes 2011-2012	Commentaires
Des Rapides-Deschênes - Immeuble. St-Médard	46 880,42 \$	48 005,54 \$	49 566,51 \$	Indexation de 2,3%
- Immeuble Arc-en-Ciel	46 880,42 \$	48 005,54 \$	49 566,51 \$	Indexation de 2,3%
- Immeuble Notre-Dame	53 577,61 \$	54 863,47 \$	56 647,43 \$	Indexation de 2,3%
internationale du Mont-Bleu	60 274,82 \$	61 721,42 \$	63 728,36 \$	Indexation de 2,3%
Du Vieux-Verger	28 846,87 \$	29 539,20 \$	30 499,72 \$	Indexation de 2,3%
Du Grand-Boisé	66 119,71 \$	67 706,59 \$	69 908,16 \$	Indexation de 2,3%
Saint-Paul	58 600,54 \$	60 006,95 \$	61 958,14 \$	Indexation de 2,3%
Parc-de-la-Montagne	80 366,44 \$	82 295,23 \$	84 971,17 \$	Indexation de 2,3%
Saint-Jean-Bosco	46 880,42 \$	93 714,47 \$	96 761,72 \$	Indexation de 2,3%
Notre-Dame	67 286,44 \$	68 901,33 \$	71 141,75 \$	Indexation de 2,3%
Du Marais		80 830,73 \$	83 459,05 \$	Indexation de 2,3%
Vallée-des-Voyageurs - Imm.. Sainte-Marie	40 184,97 \$	41 149,41 \$	42 487,43 \$	Indexation de 2,3%
Des Lacs	74 706,81 \$	76 499,77 \$	78 987,26 \$	Indexation de 2,3%
De l'Île	322 093,41 \$	329 823,66 \$	340 548,30 \$	Indexation de 2,3%
Centre Visio-Avenir	56 931,78 \$	58 292,44 \$	60 187,90 \$	Indexation de 2,3%
Centre La Pêche	17 607,67 \$	18 030,25 \$	18 616,53 \$	Indexation de 2,3%
Centre L'Arrimage	25 323,80 \$	25 931,58 \$	26 774,78 \$	Indexation de 2,3%
CFPO	162 447,87 \$	166 346,62 \$	171 755,60 \$	Indexation de 2,3%
Somme partielle	1 255 010,00 \$	1 411 664,20 \$	1 457 566,32 \$	Indexation de 2,3%

HEBDO-MÉNAGE				
École/Centre	Contrat 2009-2010 non taxable*	Contrat 2010-2011 non taxable*	Contrat 2011-2012 non taxable*	Commentaires
Du Dôme	70 359,00 \$	72 035,22 \$	73 692,03 \$	Indexation de 2,3%
St-Rédempteur	60 667,00 \$	62 107,22 \$	63 535,69 \$	Indexation de 2,3%
Des Deux-Ruisseaux	72 045,00 \$	73 753,32 \$	75 449,65 \$	Indexation de 2,3%
Somme partielle	203 071,00 \$	207 895,76 \$	212 677,36 \$	Indexation de 2,3%

* La firme Hebdo-Ménage est exemptée de TPS et TVQ

GRAND TOTAL	2 799 184,27 \$	3 065 380,73 \$	3 163 076,99 \$	Indexation de 2,3%
--------------------	------------------------	------------------------	------------------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité.

PROTOCOLE D'ENTENTE « PROJET D'EMBELLISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES – APPROBATION »

Considérant la demande du Conseil d'établissement de procéder à certains aménagements de la cour d'école;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50530 - « Embellissement des cours d'écoles 2010-2011 »;

Considérant la disponibilité budgétaire de l'École;

Considérant que la Municipalité de La Pêche est disposée à accorder un montant de 30 000,00 \$ pour la réalisation du projet selon les termes du protocole d'entente joint à la présente;

C.E.-10-11-705 Madame Stéphanie Bérard propose d'autoriser le Président et le directeur-général à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de La Pêche pour l'utilisation de la nouvelle structure de jeux par la communauté.

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE STRUCTURE DE JEUX – ÉCOLE DES DEUX-RUISSEaux »

Considérant la demande du Conseil d'établissement de procéder à certains aménagements de la cour d'école;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation de l'école;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50530 - « Embellissement des cours d'écoles 2010-2011 »;

Considérant la disponibilité budgétaire de l'école;

C.E.-10-11-706 Monsieur Dominique Kenney propose de retirer ce point et de la reporter à la séance ordinaire du 22 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « RÉFECTION DE LA TOITURE, SECTEUR ADMINISTRATIF – ÉCOLE JEAN-DE-BRÉBEUF »

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation #11-12-06;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement (AMT) 2011-2012;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la recommandation de la firme Mercier, Pfalzgraf, architectes d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

C.E.-10-11-707 Madame Johanne Légaré propose que le contrat relatif au projet « Réfection de la toiture, secteur administratif - école Jean-de-Brébeuf » soit accordé à la firme Toitures Marcel Raymond Inc, 1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7, au montant de 28 489,00 \$ (excluant les taxes), soumission déclarée la plus basse conf

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (excluant les taxes)</u>
Morin isolation & Toitures Ltée	29 700,00 \$
Les Toitures Raymond & Associés	35 240,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault	35 995,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « RÉFECTION DE LA TOITURE, DIVERS BASSINS – ÉCOLE DE LA VALLÉE-DES-VOYAGEURS, IMMEUBLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE »

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation #11-12-07;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement (AMT) 2010-2011;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la recommandation de la firme Mercier, Pfalzgraf, architectes d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

C.E.-10-11-708 Monsieur Dominique Kenney propose que le contrat relatif au projet « Réfection de divers bassins de la toiture - école de la Vallée-des-Voyageurs, immeuble Notre-Dame-de-la-Joie » soit accordé à la firme Toitures Marcel Raymond Inc, 1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7, au montant de 32 489,00 \$ (excluant les taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (excluant les taxes)</u>
Morin isolation & Toitures Ltée	34 600,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault	36 995,00 \$
Les Toitures Raymond & Associés	42 610,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « SALON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE - FIRME SPÉCIALISÉE EN DESIGN GRAPHIQUE ET COMMUNICATION - EMBAUCHE »

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais est fiduciaire du Salon de la formation professionnelle et technique 2011 ;

Considérant que le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* prévoit que les contrats de services peuvent être octroyés, par un Comité de sélection, à la suite d'un appel d'offres basé sur des critères de qualité;

Considérant les termes de l'appel d'offres préparé par le Comité directeur de la formation professionnelle et technique de la Table Éducation Outaouais;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection pour le choix de la firme spécialisée en design graphique et communication;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.E.-10-11-709 M. Jocelyn Blondin propose que la firme AlterEgo, 166, rue Varennes, Gatineau (Québec) J8T-8G5, soit embauchée, pour les services de design graphique et communication pour le Salon FP-FT 2011, pour des honoraires de base au montant de 29 020,00 \$ (excluant les taxes) auxquels s'ajouteront des frais supplémentaires pour l'ajout d'options à la carte qui seront sélectionnées par le comité chargé des communications, et ce, selon sa capacité de payer.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Pointage (/50)</u>	<u>Montant (excluant les taxes)</u>
Cgm2	37	35 103,00 \$
Kaboom	33	35 000,00 \$
Bleu Blanc Rouge	27	33 950,00 \$
Cocktail Communication	n/s	
Eskalad	n/s	
Kaméléon	n/s	
Trinergie	n/s	

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-10-11-710 M. Gilbert Couture propose la levée de la séance.
Il est 19 heures 45 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 8 JUIN 2011

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Message du Président
3. Nomination – Directeur adjoint – Écoles au Cœur-des-Collines /Des Lacs
4. Affectation temporaire – Directrice adjointe – Centre l'Arrimage, St-François, La Génération et La Pêche
5. Renouvellement des contrats d'entretien ménager pour 2011-2012
6. Protocole d'entente relatif au projet d'embellissement de la cour de l'École au Cœur-des-Collines
7. ~~Soumission – Projet « Fourniture et installation d'une structure de jeux – École des Deux-Ruisseaux »~~ (reporté au 22 juin 2011)
8. Soumission – Projet « Réfection de la toiture, secteur administratif – Jean-de-Brébeuf »
9. Soumission – Projet « Réfection de la toiture, divers bassins – École de la Vallée-des-Voyageurs, Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie »
10. Soumission – Projet « Salon de la formation professionnelle et technique – Firme spécialisée en *design* graphique et communication – Embauche »
11. Levée de la séance